

[Avignon 2017] D eborah M unzer, nouvelle pr esidente de la F ed eration nationale des collectivit es territoriales pour la culture (FNCC)



D eborah M unzer FNCC

En marge du Festival d'Avignon, D eborah M unzer, maire-adjointe (LR) de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), auteure et r ealisatrice de cin ema, a  et e  elue  a la t ete de la F ed eration nationale des collectivit es territoriales pour la culture (FNCC) le 17 juillet 2017. Elle remplace Florian Salazar-Martin, dont le mandat arrivait  a expiration.

Comme le veulent ses statuts, la F ed eration nationale des collectivit es territoriales pour la culture (FNCC) a conjugu e  election d'un nouveau pr esident et alternance politique.

Florian Salazar-Martin,  elu (PC) municipal  a Martigues (Bouches-du-Rh one) a c ed e la place  a D eborah M unzer, adjointe (LR, proche de Nathalie Kosciusko-Morizet) au maire de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne).

Les politiques culturelles  a un tournant

Celle qui va d esormais  etre le visage de la FNCC vient du monde de la culture : l' elue francilienne, 37 ans et dipl om ee de l'ESSEC, a travaill e dans l' dition, avant de bifurquer vers la sc ene et la production cin ematographique et audiovisuelle.

D eborah M unzer, qui  etait jusqu' a pr esent un des vice-pr esidents de la FNCC, va porter la cause des territoires au pr es du minist ere de la Culture alors que les collectivit es abordent un tournant en mati ere de politiques culturelles, avec :

www.lagazettedescommunes.com

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

une nouvelle ministre, qui affirme porter un regard attentif aux « territoires » ;
un Premier ministre, qui attend des collectivités 13 milliards d'économies en 5 ans, comme il l'a réaffirmé le matin même au Sénat , où se tenait la conférence nationale des territoires ;
une réforme territoriale qui tarde à produire des repères stables pour les élus à la culture.
La nouvelle présidente compte faire de la FNCC une association de « services » pour les élus, en œuvrant aux plus près de leurs besoins pour la conduite de leurs politiques culturelles. La tenue et les résultats des conférences territoriales de l'action publique (CTAP) dédiées à la culture, prévues par la loi du 7 août 2016 sur la liberté de création, l'architecture et le patrimoine, seront un de ses chantiers prioritaires.